

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Evaluation à mi-parcours du « Programme d'Aide à la Balance des Paiements (ABP) » (AID 009046) à valoir sur le « Fonds de gestion et de coordination des programmes en Tunisie » (AID N°10990)

1. Référence

TUNIS/AID010990/2022/1

2. Procédure

Single tender ou Simplifiée au sens des PRAG (guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'Union européenne) sur la base de l'estimation du service. Sur la base des candidatures reçues, seulement les candidats éligibles seront invités à présenter une offre pour ce marché.

3. Intitulé du programme

Evaluation à mi-parcours du « Programme d'Aide à la Balance des Paiements (ABP) » AID 009046

4. Financement

Les services objets du présent avis à manifestation d'intérêt sont financés par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement - Siège de Tunis à valoir sur le « Fonds de gestion et de coordination des programmes en Tunisie » (AID 010990) géré par le siège de l'AICS à Tunis.

5. Pouvoir adjudicateur

L'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) - Siège de Tunis

6. Type de marché

Services

7. Prix du marché

Marché à prix forfaitaire

8. Description du marché

Le Programme d'Aide à la Balance des Paiements (ABP) est un programme à crédit d'aide de 145 millions d'euro financé par la Coopération italienne et destiné au financement des investissements publics tunisiens en biens et services connexes d'origine italienne, prévus par les Programmes publics d'investissements sectoriels, en privilégiant ceux à haute valeur technologique.

L'objectif général du programme est de contribuer à la promotion d'une croissance durable de l'économie tunisienne en ligne avec les objectifs du Gouvernement Tunisien et à la poursuite des objectifs de développement dans les secteurs prioritaires identifiés par le programme de coopération au développement

• TUNISIA, LIBIA, ALGERIA E MAROCCO – TUNISI

1, Rue de Florence, Mutuelville, 1002
Tunisi – Tunisia
Tel. 00216– 71 893 321
E-mail: segreteria.tunisi@aics.gov.it
<https://tunisi.aics.gov.it/>

entre la Tunisie et l'Italie, comme la protection de l'environnement, de la valorisation des ressources humaines et du patrimoine culturel, du développement social et de la santé.

Du point de vue des ressources financières, la dotation financière du Programme est répartie sur une première enveloppe de 95 millions d'euros qui a été utilisée à partir de 2010 et une deuxième enveloppe de 50 millions d'euros, qui a été rendue disponible à partir de juillet 2017. Le bénéficiaire direct du programme est l'Administration publique tunisienne, notamment les institutions chargées de la mise en œuvre de la stratégie de développement de la Tunisie dans les domaines d'intervention. Les bénéficiaires indirects sont les utilisateurs des services publics fournis par les Administrations concernées.

L'évaluation de mi-parcours (objet de cette manifestation d'intérêt) prévue par le Protocole intergouvernemental du Programme ABP (art. 6.4 de l'annexe I portant Lignes guide pour l'exécution du Programme) est principalement vouée à fournir aux services compétents de l'AICS et aux parties prenantes intéressées :

- une analyse globale et indépendante sur la performance du Programme ABP, en prêtant une attention particulière à ses résultats intermédiaires en comparaison avec les objectifs fixés ;
- une appréciation sur l'utilisation des ressources financières du Programme visant à vérifier l'adhérence aux dispositions du Protocole d'Accord intergouvernemental régissant le Programme, en vue d'évaluer l'efficacité de l'utilisation de ces ressources conformément aux objectifs et aux priorités d'action définis par les parties prenantes du Programme.
- Une analyse approfondie du calendrier du Programme, depuis le lancement des Appels d'Offres (AO) jusqu'à la mise en œuvre des services et fournitures identifiés, dans le but de suggérer des mesures possibles pour accélérer l'attribution des AO.
- Une évaluation centrée sur les différents domaines d'intervention, montrant le degré de satisfaction des services fournis et des infrastructures mises en place dans le cadre du programme au profit des utilisateurs finaux.
- Une appréciation sur les procédures d'acquisition utilisées en vérifiant le respect des dispositions du Protocole d'Accord intergouvernementale régissant le Programme ainsi que de la législation tunisienne en vigueur en matière de marchés publics (décret 139/2014)
- Des leçons et des recommandations, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions présentes et futures.

9. Budget maximal

64.000,00 TND hors TVA

10. Date prévue pour l'invitation à soumettre l'offre

Mars 2022. La période prévue de mise en œuvre des activités est de maximum 2 mois (entre avril 2022 et juin 2022).

• TUNISIA, LIBIA, ALGERIA E MAROCCO – TUNISI

1, Rue de Florence, Mutuelville, 1002
Tunisi – Tunisia
Tel. 00216– 71 893 321
E-mail: segreteria.tunisi@aics.gov.it
<https://tunisi.aics.gov.it/>

11. Informations additionnelles

La participation est ouverte à toutes les personnes morales qui sont établies dans un État membre de l'Union Européenne ou dans un pays ou sur un territoire des régions couvertes et/ou autorisées par l'instrument européen de voisinage¹. Critère commun aux personnes morales et aux personnes physiques : l'expert(e) principal(e) doit avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion/conduite d'évaluations de projets/programmes de coopération au développement financés par des Bailleurs de Fonds internationaux dans les pays en développement ou en transition.

12. Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance est autorisé.

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite de réception des manifestations d'intérêt est le **21 mars 2022 à 17h00**.

14. Présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Le soumissionnaire doit soumettre les documents suivants :

1. Présentation générale du soumissionnaire/consortium (max 2 pages) ;
2. Formulaire de soumission en Annexe 1 au présent avis, signé et cacheté.

Les manifestations d'intérêt doivent être présentées au moyen du bordereau type de soumission pour les procédures simplifiées, dont le format (annexé) et les instructions doivent être strictement respectés. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par la poste, par messagerie ou en main propre directement dans les locaux du pouvoir adjudicateur à :

AICS Tunis, Rue de Florence 1, Mutuelville, 1082 Tunis, Tunisie.

15. Langue de travail

Le français sera utilisé dans toute communication écrite relative au présent marché.

16. Base juridique

Les prestations du présent marché seront financées à valoir sur les ressources disponibles sur le « Fonds de gestion et de coordination des programmes en Tunisie » (AID 010990).

¹ Les 16 partenaires de l'Instrument Européen de Voisinage (IEV) sont les suivants : pour IEV Sud Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie (actuellement suspendue en raison de la situation politique dans le pays), Tunisie et pour IEV Est Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine.

• TUNISIA, LIBIA, ALGERIA E MAROCCO – TUNISI

1, Rue de Florence, Mutuelville, 1002
Tunisi – Tunisia
Tel. 00216– 71 893 321
E-mail: segreteria.tunisi@aics.gov.it
<https://tunisi.aics.gov.it/>